

Monsieur le Maire Jurancon, le 30 Juin 2020

Références : MB/CCB/ID

Suivi du dossier : Service Direction Générale

des Services

Contact: i-delpey@ville-jurancon.fr

Mesdames et Messieurs habitants de la Ville de Jurançon

Objet : séance du Conseil Municipal

Séance publique limitée à 5 personnes

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la séance du Conseil Municipal de Jurançon, se tiendra

Lundi 6 Juillet 2020 à 20 h 15

A l'Atelier du Neez (accès parking Sarrant).

- 1. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : abattement exceptionnel sur l'exercice 2020 en raison de la crise sanitaire du COVID-19
- 2. Conventions de mise à disposition portant occupation temporaire du domaine public communal à SARL La commanderie
- 3. Remboursement billets Atelier du Neez suite à l'annulation de spectacles
- 4. Création d'emplois non permanents à temps non complet
- 5. Actualisation du tableau des effectifs
- 6. Versement d'une prime exceptionnelle COVID-19
- 7. Syndicat D'Energie Des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) : présentation du rapport d'activité 2019

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 cette réunion est organisée dans un autre lieu que la salle du Conseil Municipal de l'hôtel de Ville afin que la séance se déroule dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.

Toujours dans ce contexte, et comme le prévoit l'article 10 de l'ordonnance du 13 mai 2020, la séance se publique mais limitée à 5 personnes.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire, Michel BERNOS





Commune de Jurançon - Hôtel de ville 6 rue Charles de Gaulle - 64110 Jurançon

Tél.: 05 59 98 19 70 www.ville-jurancon.fr